

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

La rénovation de l'esplanade Vivier Merle arrivera à son terme à la fin du mois de décembre 2000.

Conformément aux principes d'accessibilité du site aux riverains, la solution du contrôle d'accès aux places Milan et Béraudier a été retenue. La mise en œuvre de cette mesure consiste en :

- la mise en place de six bornes escamotables reliées au poste central de gestion de la Croix-Rousse avec vidéo surveillance et interphone,

- la réalisation du génie civil nécessaire à l'installation ainsi que la mise en place des communications avec le poste de gestion centralisée.

Ce marché sera lancé en fonction des crédits inscrits au budget 2000.

Ces dossiers feront l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément à la décision de monsieur le vice-président chargé des marchés publics en date du 26 novembre 1999 ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles 295 à 298 du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995 ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Accepte les présents détail estimatif et dossier de consultation des entrepreneurs, lesquels seront rendus définitifs.

2° - Décide que :

a) - les travaux nommés seront traités par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux procédures décrites aux articles 295 à 298 du code des marchés publics,

b) - les offres seront examinées et jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995.

3° - Autorise monsieur le président à accepter l'offre retenue pour valoir acte d'engagement et à signer le marché ainsi que tous les actes contractuels s'y référant dans la limite du crédit budgétaire affecté à l'opération.

4° - La dépense de 1 500 000 F TTC, à engager pour cette opération, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2000 - compte 231 510 - fonction 822 - opération 283.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,